



ÉDITO



Au cœur de l'Ardèche verte, notre village offre une qualité de vie indéniable avec les nombreux services de proximité. Cela ne suffit pas. **L'emploi et le logement sont en effet les deux priorités pour le maintien de notre population.** Secoués par la fermeture annoncée de la Samov, nous veillons avec les acteurs politiques et la préfecture à ce que le maximum soit fait pour retrouver un repreneur du site et accompagner le personnel dans la recherche d'emploi. Il faut savoir qu'en compensation, 5000 € est attribué à tout employeur du secteur qui crée un emploi.

Le lotissement Lardenne et les villas à venir du quartier Le Sardier seront bénéfiques pour notre village. La rénovation des logements dégradés et vacants est aussi un enjeu considérable. Je suis heureux d'avoir contribué, en tant que vice-président à l'habitat d'Arche Agglo, à la reconduction des dispositifs d'accompagnement à la rénovation sur le territoire, et notamment à Saint-Félicien.

Une « bonne santé », c'est bien l'essentiel que nous nous sommes souhaités en ce début d'année ! La première pierre de la Maison de santé, construite par Ardèche Habitat, sera posée courant 2025. J'en profite pour saluer la forte mobilisation des acteurs locaux de la santé pour la réussite de ce projet si nécessaire à notre bassin de vie. J'ai le plaisir de vous donner **rendez-vous aux réunions publiques des vendredis 7 et 21 février prochains à 19h30.**

Bien à vous.

YANN EYSSAUTIER, MAIRE DE SAINT-FÉLICIEN



La chapelle, un projet novateur

Transformer la chapelle en salle culturelle contribue à la revitalisation du centre bourg et à l'attractivité de Saint-Félicien, tout en jouant un rôle éducatif et culturel.

● Un croisement du patrimoine et de la modernité

La chapelle, belle architecture empreinte de spiritualité, est un bâtiment chargé d'histoire et de symboles. Désacralisée avec l'autorisation de l'évêque, elle va s'ouvrir à une nouvelle vie. Les éléments historiques, tels que les vitraux, seront préservés pour conserver l'identité du lieu. Des sièges rétractables, une scène modulable, une acoustique performante, des systèmes sonores et d'éclairage seront adaptés aux nouveaux usages de cet espace.

● Un rayonnement culturel pour le pays de Saint-Félicien

Cette salle pourra accueillir des concerts, conférences, pièces de théâtre, expositions, spectacles de danse, résidences d'artistes et devenir un lieu ouvert à tous. Ce projet intéresse l'ensemble des acteurs culturels comme le Département, Arche Agglo, la direction régionale des affaires culturelles, la SMAC 07...

● Un espace d'éducation

Des événements pédagogiques pourront y être organisés. Les partenariats, avec les écoles, les associations locales et les organismes culturels permettront de transmettre des connaissances et d'éveiller les jeunes à la culture.

● Une dynamique pour l'économie locale

En attirant des visiteurs, elle générera des retombées pour le commerce local, et augmentera l'attractivité de notre territoire.

● Un financement réfléchi

L'installation d'équipements doit respecter des normes strictes tout en préservant l'authenticité du lieu. **Le montant attendu des subventions s'élève à 775 449 € HT pour financer les travaux qui s'élèvent à 1 236 000 € HT, le reste à charge étant financé au moyen d'un prêt contracté auprès du Crédit agricole, unique emprunt du mandat.**

Quartier du Sardier : un nouvel aménagement



Le projet de construction de 8 à 10 logements par ADIS dans le quartier du Sardier est l'occasion de revoir l'aménagement routier et paysager de ce secteur, en lien avec le Département. Un cabinet d'étude sera recruté pour cette mission.

TRAVAUX

Démontage de l'ancienne caserne des pompiers

 L'ancienne caserne des sapeurs-pompiers a été cédée en contrepartie de son démontage. Outre l'aspect vertueux d'une seconde vie pour ce bâtiment, sa destruction aurait coûté 54 414 € à la Commune. Le HLM Le Sardier sera démoli en ce début d'année par le bailleur social ADIS. C'est la parcelle de l'ancienne caserne, cédée pour l'euro symbolique, qui permet l'aboutissement de ce projet important.

De l'enrobé à l'entrée du parc

Lors des orages violents, les graviers de l'allée piétonne du parc de Clavières sont entraînés dans la Grande Rue. Ils obstruent les caniveaux d'évacuation des eaux pluviales causant des dégâts chez les riverains. Pour limiter ce phénomène, la Commune a fait goudronner l'entrée du parc en enrobé. Un deuxième caniveau transversal a été posé dans la Grande Rue, il permet une évacuation plus efficace des eaux pluviales.

Réfection des toilettes publiques

Les toilettes publiques de la place Chantaroux seront entièrement refaites dans les prochains mois. Elles seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Ponts : diagnostic et remise en état



La candidature de Saint-Félicien au Programme national ponts a été retenue, et un diagnostic gratuit de tous les ouvrages de la commune a été réalisé. Certains ponts nécessitent des travaux de remise en état, indispensables à leur pérennité. Les intempéries d'octobre 2023 ont occasionné des dégradations, et la municipalité a présenté un dossier de demande d'aide auprès des services de l'État.

Bonne nouvelle : une subvention d'un montant de 95 799 € est allouée pour ces travaux de réparations.

ENVIRONNEMENT

Fresque du climat



L'équipe municipale a participé à la Fresque du climat, un atelier animé par un professionnel et financé par Arche Agglo, pour mieux prendre conscience individuellement et collectivement des impacts du changement climatique et des transitions nécessaires.

Diagnostic Arbres

Dans le parc de Clavière, un tilleul et un marronnier présentent des problèmes sanitaires, et les cyprès vieillissants du cimetière montrent des dépérissements, parfois à leur cime. Un diagnostic professionnel est requis pour assurer

la sécurité de tous. L'Office national des forêts (ONF) a été missionné pour ce travail et transmettra un rapport complet avec les préconisations nécessaires à la bonne gestion de nos arbres.

Nettoyage de printemps

Il se déroulera le **samedi 29 mars**, en partenariat avec Arche Agglo, et en lien avec les chasseurs (ACCA) comme l'année dernière. Les enfants seront particulièrement bienvenus.

Lors de cette journée, à titre d'expérimentation, un broyage des déchets verts sera proposé gratuitement aux particuliers grâce à un broyeur prêté par Arche Agglo.

Crottes de chiens

Une recrudescence de crottes de chiens a été remarquée dans le village, notamment place de l'église et rue Chabetout. Nous demandons aux propriétaires de chiens de faire preuve de civisme et d'utiliser les sacs mis à disposition.

ASSOCIATIONS

Mise à disposition de grilles d'exposition

Du fait d'une utilisation régulière de grilles d'exposition, la municipalité s'est dotée de six grilles qu'elle met à disposition des associations.

Délibération demandes de subvention

Les demandes de subvention des associations sont délibérées deux fois dans l'année.

Dates limites des demandes :

- le **31 mars** pour être votées au conseil municipal en avril ou en mai,
- le **31 octobre** pour être votées au conseil municipal en novembre.



FINANCES

Un budget maîtrisé



Les finances de la Commune se portent bien avec en trésorerie 292 000 € au 13 janvier.

Les taxes foncières ne seront donc toujours pas augmentées cette année.

Le budget peut être consulté en mairie par tous les citoyens.

PATRIMOINE

Journées du patrimoine

Les Journées du patrimoine sur le pays de Saint-Félicien ont été largement fréquentées. Au couvent, 144 personnes ont visité les expositions de Jean Prévost, Élise Brunet-Crouzet, Véronique Vuillat, Françoise Magnouloux et Isabelle Groll, et 104 ont poussé leur balade jusqu'au lavoir où les attendaient les expositions de René Frelon et Christian Thuderoz.

Les Ardéchois de Paris en visite

Le 8 août, les Ardéchois de Paris étaient à Saint-Félicien. Ils ont découvert l'histoire de l'église, commentée par Vincent Crouzet et dégusté le fameux Caillé doux de Saint-Félicien présenté par la consoeurie lors du pot de bienvenue offert par la municipalité. Le président Louis Clozel les accueillait à l'Ardéchoise, et M^r et M^{me} Pezilla à la Maison Charles-Forot. Nous remercions Odile Prévost pour l'organisation de cette journée mettant en valeur notre village.

POTAGER PARTAGÉ

Parcelles disponibles



Vous souhaitez jardiner ? Rejoignez le potager collectif situé dans le jardin du couvent et géré par l'association Écolocos. Vous pouvez disposer

- **144 personnes ont visité les expos lors des Journées du patrimoine**
- **8 à 10 logements seront construits au quartier du Sardier**
- **95 799 € de subventions pour la remise en état des ponts**
- **100 convives au repas des aînés**

d'une parcelle individuelle et/ou participer aux parcelles collectives d'Écolocos.

Formulaire d'inscription disponible en mairie. **Plus de renseignements : ecolocos@free.fr**

URBANISME

Déclarez vos travaux d'aménagement



Si vous avez prévu des travaux, vous devez les déclarer en mairie,

même pour un petit aménagement : création d'une surface entre 5 et 20 m² au sol ; modification de l'aspect extérieur, changement de volume ou de destination d'un bâtiment ; construction de piscine ; pose de panneaux photovoltaïques, solaires, etc.

Le permis de construire est exigé pour les travaux de grande importance : création d'une surface supérieure à 20 m² ; modification de structures porteuses ou de façade d'un bâtiment avec changement de destination ; travaux sur un immeuble proche d'un monument historique.

Dans tous les cas, s'adresser en mairie avant tout commencement de travaux ou à l'adjoint à l'urbanisme, Vincent Crouzet, lors des permanences tous les lundis matins de 10 h à midi.

École Michèle Bernard



Depuis le 28 Juin l'école publique porte le nom de Michèle Bernard, auteure, compositrice, interprète. Cette grande dame de la chanson, discrète et engagée, portant haut de belles valeurs humaines, a accompagné l'évènement toute la journée. En soirée, son concert a ravi une foule venue nombreuse.

RÉNOVATION LOGEMENTS

Accompagnement et aides financières



Arche Agglo a reconduit pour cinq ans les dispositifs d'accompagnement et d'aides financières à la rénovation des logements pour tous, dont l'Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat dans le centre bourg (OPAH) en lien avec la Commune.

Ce dispositif a pour objectif principal la réhabilitation des logements afin de dynamiser le village et de maintenir la population à Saint-Félicien.

Renseignements et inscription aux permanences du service habitat au 04 75 07 07 57.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2025.

Vous nous avez beaucoup questionnés sur le coût de la salle de spectacle.

Voici les chiffres :

- coût prévisionnel des travaux : 1 236 000 €
- subventions État-Région : 536 000 €
- Emprunt communal : 500 000 €

Il manque déjà 200 000 € pour boucler ce projet disproportionné, et nous craignons de voir surgir des avenants et des plus-values.

Nous sommes très inquiets pour les finances futures de la commune. Entre l'argent gaspillé (jardins du couvent - camping) et le loyer de 77 500 € pendant 55 ans pour la maison de santé, les erreurs de gestion s'accumulent.

EMPLOI

Groupe de travail Samov

L'équipe municipale a créé un groupe de travail avec les délégués du comité social et économique (CSE) de l'entreprise Samov Nidec. L'objectif est d'écouter et d'accompagner les employés, en complémentarité avec le cabinet mandaté (LHH). Le Département et Arche Agglo nous accompagnent.

FIBRE OPTIQUE

Bientôt chez vous !



Le déploiement de *La fibre pour tous* par Ardèche Drôme numérique (ADN) avance bien. Vous pourrez raccorder votre domicile à la fibre à partir d'avril ou de mai en fonction de votre adresse. Attention : le raccordement lui-même est gratuit avec les opérateurs Sfr, Free, Orange et Bouygues.

Ensuite, l'abonnement à la fibre est bien sûr payant, quel que soit l'opérateur.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Vitesse réduite dans le quartier Bard



En relation avec le Département, la vitesse est réduite à 30 km/h sur la traversée du quartier Bard, et deux écluses avec un sens prioritaire ont été mises en place début novembre 2024.

Ce dispositif permet d'apaiser la circulation pour la sécurité et la sérénité de tous.

NOUVELLE INSTALLATION

Des pizzas locales

Le camion Marizza pizza s'installe sur la place de la salle des fêtes, le vendredi midi et le dimanche soir. Vous pourrez apprécier des pizzas avec des produits locaux

Réunions publiques en Février



Lors de la dernière réunion publique du 26 novembre 2023

Une réunion publique est organisée pour échanger autour des projets et des actions réalisées, en cours ou à venir.

Deux dates vous sont proposées : les vendredis 7 et 21 février à 19 h 30, salle des fêtes.

Bienvenue à toutes et à tous !

de saison sur une pâte levée en 48 h. **Commande au 07 44 57 19 74.**

AÎNÉS

Repas de fin d'année



Le 6 décembre, autour de l'accordéon de Raphaël Recchia, plus de 100 convives se sont régalés des plats préparés par le St Vic' avant de s'élancer sur la piste pour un madison, une valse ou un paso doble ! Une belle ambiance qui se reflétait dans les sourires.

EXPRESSION(S)

MAIRIE DE SAINT-FÉLICIEN
21, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 07410 SAINT-FÉLICIEN
TÉL. 04 75 06 16 70 - www.saint-felicien.fr
DÉPÔT LÉGAL : JANVIER 2025
DIRECTEUR DE PUBLICATION : YANN EYSSAUTIER
MISE EN PAGE : CATHERINE REYNAUD
IMPRIMÉ EN MAIRIE